

Sommaire

-  Page 2: RASED
-  Page 3: « Un saccage incommensurable »
-  Page 4: Communiqué de presse UNSEN CGT
-  Page 5/6: Profession de foi premier degré aux élections du 2 décembre 2008
-  Page 7: Conseil syndical départemental du 23/09 à Aix
-  Page 8: Agenda/Contacts



Manif du 7/10/08

Préservons et développons les Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (R.A.S.E.D.)

Madame, Monsieur,

La mission première du service public d'éducation est d'assurer la réussite de tous les élèves et de contribuer à

l'égalité des droits par le respect des différences. La prise en charge des difficultés des élèves à l'école

maternelle et élémentaire constitue aujourd'hui une préoccupation majeure de toute la communauté éducative.

Ces difficultés nécessitent des approches différenciées et concertées.

Les RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) ont été créés pour répondre aux besoins

particuliers de ces élèves. Leur mission est de contribuer sur le temps scolaire, et en étroite collaboration avec

les parents, les enseignants et les partenaires extérieurs, à la prévention et à la remédiation de la difficulté

scolaire.

L'équipe du RASED est constituée de trois catégories de professionnels titulaires de diplômes spécifiques : les

enseignants spécialisés chargés de l'aide à dominante pédagogique (psychopédagogues/maîtres E), les

enseignants spécialisés chargés de l'aide à dominante rééducative (rééducateurs / maîtres G), et les psychologues

de l'Education Nationale.

Le dispositif RASED permet une analyse approfondie des difficultés de l'élève dans leurs dimensions

psychologiques, affectives, relationnelles, sociales et cognitives. Le RASED recherche avec l'équipe enseignante

et les familles, les réponses et les aides différenciées les plus adaptées d'ordre pédagogique, rééducatif,

psychologique.

Aujourd'hui, les Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté sont menacés :

- dans leurs moyens, par une diminution inquiétante du nombre de postes spécialisés,

- dans leur renouvellement, par l'insuffisance de départs en formation de spécialisation,

- dans leur fonctionnement, puisque de nombreux RASED sont incomplets et ne peuvent pas proposer aux élèves

les aides spécialisées nécessaires.

- par la confusion entre les aides spécialisées du RASED et l'aide personnalisée apportée par les enseignants des

classes.

En effet, le ministère de l'Education Nationale a décidé dès cette rentrée scolaire, de réaffecter une partie des

heures supprimées le samedi matin à la mise en place de 60 heures annuelles « d'aide aux élèves rencontrant des

difficultés scolaires ». Ces heures d' « aide personnalisée » contrairement aux aides spécialisées seront

dispensées par un enseignant généraliste en dehors du temps

scolaire des élèves. Le risque existe que la mise en

place de cette aide serve de prétexte au ministère pour supprimer les RASED. Cette aide personnalisée est

d'une nature différente de celles du RASED et ne peut en aucun cas les remplacer.

La confusion entre les deux dispositifs ne serait qu'une manière de réaliser de substantielles économies de postes

d'enseignants au détriment des élèves les plus en difficulté.

Le dispositif RASED doit être maintenu, complété et renforcé pour pouvoir continuer à remplir ses missions dans

toutes les écoles maternelles et élémentaires au service de tous les élèves qui en ont besoin.

C'est ensemble que nous devons agir pour que le service public puisse offrir dans l'école les aides

spécialisées du RASED pour répondre aux besoins de tout enfant.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en notre attachement au service public d'éducation pour tous les élèves.

Merci d'informer les organisations syndicales et associatives de vos initiatives et de vos prises de position à cette question. Paris le 05/09/2008

Liste des 17 signataires de l'appel daté du 5 septembre 2008 (par ordre alphabétique)

AFPEN : Association française des psychologues de l'Education Nationale.

AFPSSU : Association française de promotion de la santé scolaire et universitaire.

AGEEM : Association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publiques

AGSAS : Association des groupes de soutien au soutien.

ANCP : Association nationale des conseillers pédagogiques

FCPE : Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques.

FNAME : Fédération nationale des associations de maîtres E.

FNAREN : Fédération nationale des associations des rééducateurs de l'Education Nationale.

ICEM -Pédagogie Freinet : Institut coopératif de l'école moderne.

PEEP : Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public.

SE UNSA : Syndicat des enseignants - Union des syndicats autonomes.

SGEN CFDT : Fédération des syndicats généraux de l'Education Nationale et de la recherche publique.

SMEdEN FO : Syndicat des médecins de l'Education Nationale-Force ouvrière.

SNUDI-FO : Syndicat National Unifié des Instituteurs, Directeurs et Professeurs des Ecoles de l'Enseignement Public- Force Ouvrière

SNUipp-FSU : Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC-Fédération syndicale unitaire

SUD Education : Fédération des syndicats solidaires, unitaires et démocratiques - éducation.

UNSEN Cgt Educ'Action : Union Nationale des Syndicats de l'Education Nationale.

« Un saccage incommensurable »

Message d'André OUZOULIAS

à Gérard TOUPIOL, président de la FNAME,

Lundi 29 septembre 2008

Mon cher Gérard,

J'imagine que vous êtes assommés par les dernières nouvelles (suppression de près de la moitié des postes d'enseignants spécialisés en RASED). Luc Ferry avait beau l'avoir annoncé, nous avons beau redouter depuis quelques jours que de telles coupes soient inscrites dès le prochain budget, je reste sans voix face à l'ampleur du fauchage. De plus, il faut maintenant considérer comme probable que le gouvernement ne s'arrêtera pas au milieu du gué et qu'il a déjà décidé de supprimer l'autre moitié des postes de RASED dans le budget 2010.

C'est un saccage incommensurable : chaque maître spécialisé de RASED représente un trésor de compétences, un appui irremplaçable pour les maîtres et les équipes d'école. Je pense à Ghislaine, à Martine, à Françoise, à Magali... des maîtres E que j'ai côtoyés au cours de ces dernières années et qui m'ont tant appris et j'enrage ! Je pense à tous ceux qui, comme elles, ont acquis une authentique expertise diagnostique et pédagogique sur la grande difficulté scolaire, après des années d'expérience dans le travail auprès d'élèves qui ont des difficultés graves de toutes sortes dans les apprentissages scolaires. Et j'enrage ! Dans les écoles primaires aujourd'hui, personne ou presque ne sait vraiment faire ce travail.

Si on considère que chacun des 7 000 maîtres E et G de RASED sauve chaque année du désastre, ne serait-ce que 10 gamins de cycle 2, c'est 70 000 enfants qui, au lieu d'être soustraits à l'échec scolaire, seront bientôt pratiquement abandonnés à leur sort. Malgré toute la bonne volonté des enseignants (et elle est grande !), ce n'est évidemment pas deux fois 50 minutes de « soutien » par semaine qui peuvent remplacer une prise en charge spécialisée E ou G, éventuellement au sein même de la classe. Comment croire que le gouvernement souhaite vraiment diviser par 3 le nombre d'élèves en grande difficulté face à l'écrit, s'il raye ainsi d'un trait de plume, sans aucun scrupule, un dispositif dont bénéficient les élèves les plus en difficulté ?

Et quelle économie fera-t-on finalement ainsi dans les divers budgets de l'État, si demain, ces 70 000 élèves se retrouvent aux limites de l'analphabétisme ? Combien de postes faudrait-il créer en SEGPA dans quelques années ? Combien de classes-relais ? Et dans vingt ans, combien de pauvres, que l'on qualifiera d'« inemployables » et pour lesquels on débattrait pour savoir s'il vaut mieux un RMI, un RSA ou une quelconque autre allocation-pauvreté ? Et dans trente ans, combien d'enfants de ces personnes qui, à leur tour... ?

Victor Hugo disait : « Ouvrez des écoles, fermez des prisons ». N'est-il pas curieux de

constater que, dans le projet de budget 2009, on supprime des milliers de postes d'enseignants, tandis que le nombre de postes de gardiens de prisons est l'un des rares à augmenter fortement ?

Xavier Darcos pense peut-être que, du fait que les effectifs moyens par classe ne monteront pas significativement et qu'il offre 2 h de « soutien » aux « élèves-en-difficulté », les parents ne s'apercevront de rien et ne diront rien. Mais pour cette fois, je crois qu'il se trompe. Les parents peuvent comprendre qu'il y a là une escroquerie. Si on leur explique qu'en supprimant les psy, les E et les G des RASED, le ministère prend, dans le domaine de l'éducation, une mesure qui reviendrait, dans celui de la santé, à supprimer les spécialistes (ophtalmo, ORL, gastro, etc.) tout en proclamant que les généralistes sauront répondre aux besoins des patients, ils ne laisseront pas faire.

Les parents des élèves en situation de handicap doivent aussi savoir que la fin des RASED sera une entrave à l'intégration dans bien des écoles, là où des élèves sont intégrés dans des classes ordinaires et où ils bénéficiaient de l'aide d'un maître E ou G au titre de la difficulté scolaire. Ils ne laisseront pas faire.

Le ministère dit : les maîtres spécialisés « pourront, au sein des écoles et dans le cadre de la nouvelle organisation de la semaine scolaire, traiter au mieux et en continu la difficulté scolaire ». Il ajoute qu'« ils garderont leur indemnité spéciale ». Je crains qu'il veuille rouvrir 3 000 classes d'adaptation à l'année, où l'on mettra les élèves les plus en difficulté, encadrés par les maîtres E sédentarisés. Même chose l'an prochain pour 3 000 autres classes. Pour l'instant, il y a des obstacles juridiques à une telle réforme. Mais aussitôt que la loi sur les EPEP sera adoptée (elle sera débattue en janvier), cela pourrait devenir licite, la classe d'adaptation d'un EPEP pouvant vraisemblablement accueillir des élèves qui relèvent actuellement de plusieurs secteurs scolaires.

Un tel projet n'aurait d'autre avantage que de faire des économies à court terme. Pour le reste, il serait anachronique et paradoxal : au moment où l'école fait un effort considérable pour intégrer les enfants en situations de handicap, nous serions le seul pays d'Europe à créer des dispositifs pour externaliser le traitement de la difficulté. Y aura-t-il quelqu'un, au ministère, pour démentir cette tentative d'un retour déguisé aux classes de perfectionnement des années 1970 ?

Un observateur impartial aurait quand même peine à croire que le gouvernement a pris cette décision uniquement pour des raisons budgétaires. N'y a-t-il pas d'autres raisons ? Le ministère a-t-il fait réaliser une évaluation du travail des RASED ? Les personnels des

écoles, spécialisés ou non, ont besoin de le savoir. Les parents d'élèves et les citoyens doivent également être éclairés sur ce point, car il s'agit à la fois de l'avenir de dizaines de milliers d'enfants et de la gestion des deniers publics.

Quoi qu'il en soit, on se pose inévitablement beaucoup d'autres questions : À quoi ressemble ce pilotage de l'institution scolaire, quand on efface ainsi quarante ans d'histoire de l'adaptation scolaire sans aucun débat préalable ? Au moins, le ministre précédent, pour réformer tel ou tel volet de la politique scolaire, commençait-il par demander un rapport à des IG ou à un universitaire ou par réunir des spécialistes lors d'une journée d'études... Que dire de cette façon de bouleverser ainsi l'école, de chambouler l'approche de la grande difficulté scolaire sans consulter ni les personnels, ni l'Inspection Générale, ni les spécialistes, ni même les instances officielles comme le Haut Conseil à l'Éducation ? Quelles autres professions accepteraient d'être ainsi méprisées ? Cette façon d'exiger des personnels qu'ils obéissent sans comprendre devrait-elle être considérée comme le modèle éducatif de ce ministère ?

Nous avons quelques mois pour susciter un mouvement ample et uni parmi les enseignants et les parents : il s'agit de préserver l'un des moyens les plus efficaces que nous ayons pour travailler à la réussite de tous les enfants. La FNAME peut compter sur mon soutien... et sur mon aide.

Amicalement et solidairement.

Bien à toi,

André OUZOULIAS

professeur à l'IUFM de Versailles-UCP (Université de Cergy-Pontoise),

Département PEPSSE (Philosophie, épistémologie, psychologie, sociologie et sciences de l'éducation



13 500 postes supprimés au budget 2009 dont 6 000 dans le 1^o degré.

3000 maîtres en moins : ces personnels spécialisés dans la difficulté scolaire dans les RASED font de l'aide individuelle ou en petits groupes, ils se verront affectés dans une classe dès la rentrée 2009.

3000 enseignants stagiaires, le chômage des jeunes en sera augmenté d'autant.

500 postes mis à disposition d'organismes vont être supprimés ce qui signifie concrètement la mort de bon nombre d'Associations d'Education Populaire.

Les écoles élémentaires et maternelles n'auront que 500 postes supplémentaires à la rentrée 2009 pour faire face à environ 16000 élèves supplémentaires dans le premier degré.

500 postes sont prévus au budget pour assurer des tâches administratives dans les futurs EPEP.

L'EPEP sera un établissement scolaire sous la coupe des politiques locales et créera une inégalité de traitement entre école d'un même établissement.

La CGT Educ'Action est bien décidée à combattre toutes ces remises en cause du service public d'éducation.

Nous demandons l'arrêt des suppressions de postes, le maintien et l'amélioration des capacités d'action des RASED.

Concernant le projet EPEP la CGT considère qu'il nécessite avant toute généralisation une véritable évaluation des rares expériences existantes.

C'est une condition indispensable pour apprécier l'utilité de ce type d'établissement.

Montreuil le 30/09/08



AFP le 26/09/08

Postes d'enseignants supprimés en 2009 : 6.000 en primaire, 7.500 dans le secondaire

Le projet de loi de finances 2009 prévoit 13.500 suppressions nettes de postes dans l'enseignement scolaire public et privé, dont 6.000 suppressions de postes d'enseignants dans le primaire et 7.500 dans le secondaire, selon la répartition détaillée vendredi par le ministère.

Ces postes budgétaires ne correspondent cependant pas tous à des postes d'enseignants devant élèves, car la priorité du ministère est d'"employer le plus efficacement possible" les enseignants, notamment en améliorant la gestion des remplacements et par le retour devant élèves des professeurs "mis à disposition" (par exemple dans des associations).

Dans le secondaire, 6.500 suppressions de postes d'enseignants concernent le public et 1.000 le privé.

Concernant les postes administratifs, 500 vont être supprimés dans l'administration centrale de l'Éducation nationale mais 500 créations sont prévues pour le personnel des futurs établissements publics de l'enseignement primaire (EPEP) qui regrouperont et géreront chacun plusieurs écoles primaires.

Ces EPEP font l'objet d'une proposition de loi, déposée jeudi par trois députés UMP, qui pourrait être examinée à partir de janvier au Parlement.

Pour les enseignants, l'évolution de leurs effectifs s'explique en sept points, détaillés lors d'un point de presse par le directeur de cabinet du ministre de l'Éducation Xavier Darcos.

- Création de 500 postes en primaire pour l'ouverture de 500 classes, compte tenu de la hausse prévisionnelle de 16.000 écoliers à la rentrée 2009.

- Réaffectation au sein du primaire de 3.000 maîtres spécialisés dans la difficulté scolaire (dits maîtres "E" et "G"). Alors qu'ils faisaient de l'aide individuelle ou en petits groupes, ils se verront affecter une classe.

- Enseignants "mis à disposition" : 1.500 vont être remis devant élèves (500 en primaire, 1.000 en secondaire).

- Amélioration de la gestion des remplacements : 3.350 postes supprimés (3.000 dans le secondaire public et 350 dans le privé).

- Compte tenu de la baisse prévue de 22.000 élèves en collèges et lycées à la rentrée 2009, 2.300 postes supprimés (2.000 dans le public, 300 dans le privé).

- Dans les lycées difficiles, 600 postes créés (500 public, 100 privé).

- Suppression de 4.450 postes d'enseignants stagiaires, dont 3.000 en primaire, 1.000 dans le secondaire public et 450 dans le privé.

L'Éducation nationale emploie plus d'un million d'agents publics soit près de la moitié des agents de l'Etat

Manif du 7/10/08

Le 2 décembre prochain, nous allons élire nos représentants à la commission administrative paritaire départementale.

Ces élus doivent garantir transparence et égalité dans la gestion des carrières des personnels.

La représentativité et les moyens d'un syndicat sont fonction du nombre de voix aux élections... Tout se joue au pourcentage !

TOUTE VOIX A SON IMPORTANCE !

Depuis plusieurs années, l'école est un lieu de réformes successives et contradictoires qui ne permettent pas d'aider les élèves.

Cette année, plus que jamais, les réformes imposées dans la précipitation et sans concertation, d'une étendue sans précédent, nous démontrent que l'objectif gouvernemental n'est en aucun cas la lutte contre l'échec scolaire mais sans aucun doute la destruction totale de notre service public d'Éducation nationale.

Nous ne pouvons nous résoudre à cette mort annoncée !

**L'ÉCOLE A RAREMENT SUBI UNE ATTAQUE
D'UNE TELLE AMPLEUR,
LES RÉACTIONS SONT POUR L'INSTANT TROP TIMORÉES.**

**LA NÉCESSITÉ EST D'AGIR DÈS À PRÉSENT
AVEC UN VRAI SYNDICAT DE LUTTES :
LA CGT.**



Avec la Cgt, luttons pour exiger :

· Plus de maîtres que de classes, comme nous le revendiquons depuis longtemps, ce qui permettra le travail en petits groupes efficaces au lieu d'alourdir le temps scolaire avec des heures de soutien, des stages de remédiation pendant les vacances ou encore un accompagnement éducatif après la classe.

· Aucune classe à plus de 24 élèves.

· Des postes de remplaçants en nombre suffisant pour répondre à l'objectif « aucune classe sans enseignant » plutôt qu'un service minimum d'accueil.

· Le développement massif des RASED et des classes spécialisées pour lutter efficacement contre l'échec scolaire.

· La possibilité de scolariser les enfants dès 2 ans dans de bonnes conditions.

· La création d'emplois (titulaires de l'Éducation Nationale) répondant à tous les besoins.

· Des programmes et des moyens pour la réussite de tous les élèves, et donc la remise à plat des réformes actuelles.

· Le retrait de tous les systèmes de fichage envers les enfants et les adultes.

· 18 heures d'enseignement devant les élèves et 6 heures de travail en équipe par semaine pour tous les enseignants.

· Une revalorisation salariale permettant de ne pas avoir recours aux heures supplémentaires pour « gagner plus » et le même avancement pour tous afin d'éviter la concurrence entre les personnels.

· Une médecine professionnelle pour les enseignants.

· Le respect de nos droits fondamentaux (rémunération juste des temps partiels, conservation du poste en cas de congé parental par exemple) et syndicaux .

· Une formation initiale et continue de qualité pour tous, axée sur les pratiques de terrain.

· La prise en compte de toutes les années professionnelles même hors Éducation Nationale dans le reclassement.

· La reconnaissance de la pénibilité de notre travail et donc le droit à la retraite complète dès 55 ans

VOTEZ et faites voter pour le SDEN-FERC-CGT le 2 décembre 2008 pour - des conditions de travail décentes pour les enseignants.

- une école publique de qualité pour tous les enfants.

- une EDUCATION NATIONALE PUBLIQUE et LAÏQUE POUR TOUS.

(Lycée Vauvenargues)

Bilan dans le premier degré

1.nouveaux programmes :

Nous avons affaire à des programmes rétrogrades car il s'agit bien d'une régression par rapport aux programmes antérieurs. En effet, ces programmes sont axés sur des apprentissages mécaniques de règles et d'opérations qui ne sont pas des fondamentaux mais des outils au service des véritables fondamentaux qui eux sont nécessaires à la construction de la pensée et au développement de nos élèves.

Ces apprentissages qui ont pour objectif le socle commun n'allègent en rien la charge de travail bien au contraire puisque de nouvelles matières devront être traitées et de nouvelles connaissances sont à acquérir (telles l'histoire de l'art, la culture humaniste qui s'ajoutent au brevet d'informatique et pour lesquelles les enseignants ne sont pas plus formés). Ces matières sont intéressantes au demeurant mais sont à enseigner avec moins d'heures (24 au lieu de 26).

Ici comme ailleurs, le ministère globalise (de même qu'il globalise les effectifs pour attribuer les postes d'enseignants, il globalise les enseignements sur l'année ex : 288h de français en cycle 3 contre 360 en cycle 2).

On peut aussi s'interroger sur la disparition de la grande section du cycle 2. L'école maternelle est en danger

2.soutien et annualisation du temps de travail pour les enseignants:

Depuis la rentrée, la semaine scolaire est fixée à 24h pour tous les élèves (suite à la suppression du samedi matin).

Les enseignants avec 27h/semaine se retrouvent avec 108h annualisées dont 60h prévues pour un soutien aux élèves en difficultés. La mise en place de ce dispositif se fait dans l'urgence avec un cadrage ministériel qui ne dit rien de plus sur l'organisation de ce soutien et en laisse la charge aux IDEN de circonscription. Ainsi les enseignants se sont retrouvés avec des multiples questions : Quels élèves ? Combien de temps de soutien ? Quand ? à midi, le soir ?

Bref, le cadrage ministériel étant très flou, cela permet aux recteurs et inspecteurs d'académie d'imposer localement des directives personnelles ce qui aggrave la situation de l'école en la rendant de moins en moins nationale.

Ces directives rectorales et académiques en renvoyant la responsabilité d'organisation aux IDEN, on assiste à une grande disparité dans les circonscriptions. Cela illustre là encore que l'école devient de moins en moins nationale et que les personnels sont de plus en plus soumis aux pressions des IDEN ce qui conduit à des situations complètement absurdes (enseignants de maternelle contraints à faire du soutien en primaire, difficulté à prévoir la sieste en école maternelle pour les enfants qui suivent le soutien : manger ou dormir il va falloir choisir ! cas des enseignants qui doivent partager leurs heures de soutien entre plusieurs école, cas des remplaçants...)

L'obsession actuelle de la hiérarchie ne réside que dans le contrôle des heures effectuées par les enseignants.

En clair, l'inefficacité de ces 2 h de soutien s'avère certaine, donc

les élèves perdent 2h de classe pour des programmes + lourds et surtout éloignés des réels besoins.

Avec la mise en place de ce dispositif, de la bouche même de Mr Ferry, on doit s'attendre à la disparition des RASED (postes spécialisés d'adaptation et de rééducation), le but étant toujours de supprimer des postes et de casser le fonctionnement actuel de l'école sous prétexte de réduire l'endettement de notre pays.

3.service d'accueil et droit de grève :

Une nouvelle loi vient d'être votée instituant un service d'accueil dans le 1er degré.

Je vous cite un extrait de cette loi : « l'enfant bénéficie gratuitement d'un service d'accueil lorsque les enseignements ne peuvent lui être délivrés en raison de l'absence imprévisible de son professeur et de l'impossibilité de le remplacer. Il en est de même en cas de grève. »

Cette loi implique plusieurs choses :

Premièrement : l'école n'est plus seulement un lieu d'enseignement mais devient surtout un lieu d'accueil. Derrière ce texte on peut voir se profiler la disparition des enseignants remplaçants puisque l'accueil pourra être assuré par des personnels non enseignants (du type des surveillants du 2nd degré).

Deuxièmement : il y a atteinte au droit de grève car ce service d'accueil doit être assuré par les municipalités quand les grévistes atteignent 25 % dans les écoles.

Là encore cela se fait dans l'urgence et sans concertation avec les mairies. Cela renvoie la responsabilité et les compétences de l'état vers les collectivités locales, conséquence de la décentralisation...

Troisièmement : au nom de la mise en place de ce service d'accueil, le protocole pour faire grève et le droit de grève sont remis en cause.(un décret doit bientôt paraître à ce sujet).

Pour l'instant, on doit se déclarer gréviste 48 h à l'avance dont 1 jour ouvré (sous peine de sanction disciplinaire)

Dans le décret à paraître, la procédure de dépôt de grève rendra très difficile l'organisation d'une grève et impossible la grève reconductible. Ce protocole comprendra :

La notification des motifs à l'administration

Négociation sur 8 jours

Préavis seulement si il y a échec de la négociation

Reconduction seulement à la l'issue de cette procédure

4.conclusion :

On assiste dans les écoles à un climat d'asphyxie et de morosité sans précédent face aux multiples pressions de la hiérarchie, pressions à l'opposée des préoccupations qui étaient celles que nous avons connues en choisissant ce métier et où l'enfant avait encore une place en tant qu'individu et le droit à une éducation digne de ce nom bien loin des évaluations stériles et des fichages honteux...

Malgré tout, même sans réelle conviction et même bâclées, ces réformes se mettent en place par peur de représailles, par lassitude ou découragement voire par résignation.

Ce rapide tour d'horizon du premier degré n'annonce rien d'autre que la fin claire de l'éducation nationale et la destruction de l'école publique pour tous.

Natacha Bérard, Aline Fabre

Photos

Joël Galiay,

Pour plus d'information

Site Sden-CGT13: <http://cgteducaix.ouvaton.org/>:

Nous contacter: sdencgt13@wanadoo.fr

ursden.aixmle@wanadoo.fr

☎ 04 91 62 74 30

premier degré: djpcandas@aol.com

☎ 04 42 40 09 29 ; 06 32 77 65 74

Le SDEN sur Gardanne :

Aline Fabre : ☎ 06.62.78.99.13

Natacha Bérard : ☎ 06.11.03.01.65

N'hésitez pas à nous envoyer des informations, articles sur le premier degré

Permanences à l'IUFM :

BOURSE DU TRAVAIL CGT Aix-Provence

04 42 23 29 76 : tous les mardis de 17h à 19h

SITE CANEBIERE : tous les mardis de 11h30 à 13h00

SITE AIX : les mercredis de 11h45 à 13h30

les jeudis de 12h30 à 14h00

Contacts :

Emmanuel Arvois: manu-deux@wanadoo.fr

Jacques Candas: djpcandas@aol.com (premier degré)

Joël Galiay: joel.galiay@wanadoo.fr

Christian Zariquiegui: Christianzariquiegui@wanadoo.fr

Je souhaite :

prendre contact

me syndiquer

Nom(Mme,Melle,M.).....

Prénom.....

Adresse personnelle.....

Code postal Ville.....

Tél. e-mail.....

Corps

Ecole.....

Code postal..... Ville.....

Sden-Cgt 13, Bourse Benoît Frachon, 23 bd Nedelec,

13003 Marseille - Tél. : 04.91.62.74.30



Manif du 7/10/08